PÈLERINAGE À LOURDES DU 12 AU 17 AVRIL 2027

Madame, Monsieur,

Voici le dossier d'inscription que vous avez demandé pour participer à notre pèlerinage diocésain 2027 dont le thème est : **« En ces jours-là, Marie se mit en route avec empressement »**

Ce dossier doit être rempli et complété selon les indications données, le plus précisément possible, et renvoyé totalement complet avant le 5 février 2027 à :

- **Mme Régine RENAULT – secrétariat médical de l'HOSPITALITE – 13, rue de la gare 78370 PLAISIR**
- **Tout dossier incomplet ou parvenu après le 5 février 2027 ne pourra pas être pris en compte.**

Prenez-rendez-vous dès maintenant avec votre médecin traitant

Le dossier d'inscription comprend :

1. **La fiche de renseignements administratifs,**
2. **Le dossier médical comportant :**
   - **Le questionnaire médical,** à faire remplir par votre médecin traitant et à mettre dans une enveloppe fermée marquée « Commission Médicale »,
   - **Le questionnaire paramédical,** à remplir par la personne qui vous aide habituellement dans la vie quotidienne (infirmière, aide-soignante, auxiliaire de vie, …),
3. **La copie d'une attestation de sécurité sociale valide jusqu'à fin avril 2027** (pas une photocopie de la carte vitale), à chercher sur le site « Ameli.fr » ou à une borne de la sécurité sociale après mise à jour de la carte.
4. **L'accord du responsable légal des mineurs** (signature des deux parents) **ou des majeurs protégés** (tutelle), sur un document en annexe *si nécessaire*,
5. **La feuille destinée à l'aumônier,**
6. **Votre règlement exclusivement par chèque bancaire** à l'ordre de BIPEL en une, deux ou trois échéances mensuelles. Le(s) chèque(s) correspondant(s) est (sont) à joindre obligatoirement à votre dossier d'inscription.

   Cas particulier des personnes sous protection juridique : le règlement peut se faire par virement à l'ordre de BIPEL (IBAN FR28 3000 2080 5600 0007 0301 B95)

   En cas de difficulté pour le règlement, contacter le 01 39 24 08 38. L'Hospitalité des Yvelines peut vous aider pour votre séjour si vous avez des difficultés financières. A demander dès l'inscription pour accord.

Vous serez hébergé(e) à l'Accueil Saint Frai ou en hôtel, selon votre choix mais aussi selon la décision de la commission médicale et les disponibilités de place.

Si vous souhaitez être accompagné(e) par une tierce personne, elle devra s'inscrire auprès de l'Hospitalité.

Attention, **votre participation en tant que pèlerin malade ne sera confirmée qu'après décision de la Commission Médicale de l'Hospitalité.** Vous serez informé(e) de cette décision par courrier et vous recevrez alors les instructions concernant le voyage. Votre règlement vous sera remboursé si votre participation au pèlerinage n'est pas retenue par la commission médicale.

Si vous avez une question vous pouvez appeler le secrétariat médical au 07 67 39 01 16.

Nous vous assurons de notre entier dévouement.

Pour l'Hospitalité, Dr Béatrice Delgatte, Dr Thierry Rosset – médecins responsables
Claire Somme – infirmière responsable
Régine Renault – secrétaire médicale

Hospitalité Notre Dame de Lourdes du Diocèse de Versailles
Association Loi 1901 enregistrée en Préfecture des Yvelines, RNA 784000231
14, rue Monseigneur Gibier 78000 VERSAILLES, Tél : 01 39 24 08 38
Mail : hospitalite@hospitalite-yvelines.org Site Internet : www.hospitalite-yvelines.org